LE PEINTRE JEAN VAN EYCK

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Jean Van Eyck acquit alors une immense réputation. Tous les princes artistes de l'Europe, et principalement ceux de la Maison de Bourgogne, Philippe le Bon, Charles le Téméraire, résidant à Bruges et à Lille, recherchèrent ses œuvres. Le procédé nouveau ne recommandait pas seul aux yeux des amateurs les travaux de Jean Van Eyck. L'art pictural de l'époque subit en effet, entre les mains du célèbre artiste une complète métamorphose. Van Eyck fut un des fondateurs de la peinture de paysages, car il introduisit dans l'art, le plein air, la vue du ciel, des campagnes fleuries, de

L'ANNONCIATION
tableau du Musée de l'Ermitage, à Pétrograd. (Doc. Archives.)

hautes montres et de plaines. De plus pour la première fois dans la peinture de genre, ce peintre substitua au monochrome, tout des fonds d'or des fonds sur des paysages, dont d'ailleurs son d'architecture à perspectives savamment tracées.

L'art de Jean Van Eyck

Ce qui distingue en somme l'art de Jean Van Eyck, c'est une constante imitation de la nature et une recherche absolue de vérité. L'artiste est remarquable en outre par une foi profonde, sincère qui se manifeste dans tous ses tableaux religieux.

Si nous l'examinons au point de vue technique, nous devons signaler sa stupéfiante vigueur de touche, une couleur brillante et profonde dont le temps n'est pas parvenu à diminuer l'éclat, et une science incomparable de l'harmonie.

Jean Van Eyck appartient à la catégorie des peintres de génie dont se puisse enorgueillir une de toutes les époques. Grâce à lui, l'esprit humain a rendu de la peinture une idéale expression de ses croyances, une physionomie, expression des visages, la correcte manifestation des corps en bons termes exacts et la première image du cœur de l'homme dans ses mouvements de richesse des balais et de l'âme. Par de Van Eyck, on peut dire, « ce qu'il n'a pas inventé, il l'a perfectionné son mécanisme, lui en quelque sorte une langue particulière et propre des œuvres impérissables, dont l'étonnante conservation fait et sera toujours l'admiration des amateurs de tableaux, des fervents amis de la peinture.

Parmi les principales œuvres de ce grand artiste figurent : *Les Anges chantant*, du Musée de Berlin, *La Vierge et saint Donatien*, de Bruges, *L'Agneau pascal* de Bruges, *Les Saintes Ermites*, *Le Christ Roi des Rois*, *L'Homme aux œillets*, du Musée de Berlin, *La Vierge et l'Enfant*, de la « Galerie de Dresde », le *Portrait d'Homme*, de la « Galerie Nationale de Londres », *L'Annonciation*, du Musée de l'Ermitage à Pétrograd, le *Cardinal Della Croce* et le *Jean de Leur*, du Musée de Vienne.

V. BRIGGHE.

LES OPÉRATIONS MILITAIRES

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Le communiqué italien

Rome, 13. — *Le Grand Quartier Général communique :*

Nos chasseurs ont abattu huit Hurricane, durant de vifs combats aériens engagés au-dessus de l'île de Malte. Un avion-hôpital, bien que portant très visiblement les signes de la Croix-Rouge, fut attaqué par cinq chasseurs britanniques, forcé à amérir et fut ensuite attaqué à la mitrailleuse. A part cet appareil, deux autres ne sont pas rentrés à leur base.

Dans la mer Egée, des avions anglais ont bombardé l'île de Rhodes. Un appareil ennemi fut abattu.

En Afrique du nord, sur le front de Tobrouk, vive activité d'artillerie des deux côtés. Des formations de nos Stukas ont attaqué des positions, des batteries anti-aériennes, des baraquements et des troupes ennemis près de Tobrouk. Une batterie fut touchée en plein. On put par ailleurs observer des incendies et explosions. Un de nos avions n'est pas rentré.

Des appareils ennemis ont à nouveau jeté des bombes sur Benghazi et quelques localités avoisinantes.

En Afrique orientale, dans la matinée du 11 juin, des forces anglo-hindoues sont apparues devant Assab et ont bombardé et ensuite occupé la ville qui venait d'être évacuée par nos troupes.

Dans le secteur de Gondar, des attaques lancées par l'ennemi contre nos positions furent rapidement rejetées, près de Uolchefit. Les pertes ennemies subies à cette occasion sont très élevées. Elles comportent plusieurs centaines de soldats. D'autres formations ennemies, soutenues par l'aviation, ont fortement attaqué et bombardé nos positions de Dedra Tabor. Elles furent repoussées, poursuivies dans leur retraite et attaquées à la mitrailleuse par nos chasseurs.

Dans le secteur de Galla et Sidamo, l'avance de nos troupes se poursuit. Des pertes sensibles sont infligées à l'ennemi en marche.

LES HOSTILITÉS EN SYRIE

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

UNE BRILLANTE CONTRE-ATTAQUE FRANÇAISE

Vichy, 14. — Les dernières informations parvenues hier soir, du front de Syrie, indiquent que l'action ennemie contre Saida a été appuyée par des chars, de l'artillerie et le secours de la flotte. Après avoir réussi à prendre pied dans les premières maisons de Saida, l'ennemi a été chassé par une brillante contre-attaque. Les troupes ont occupé leurs positions antérieures.

Dans la région de Mardjayoun on signale un bombardement de l'aviation. Au Sud-Est une action locale avec chars a été repoussée facilement par nos éléments.

Dans les autres secteurs rien à signaler.

L'action de notre aviation contre des rassemblements de véhicules s'est traduite par l'incendie d'un grand nombre de voitures.

Quant au bombardement du port de Beyrouth par l'aviation britannique, il n'a causé aucun dégât. Le barrage de défense antiaérienne terrestre et maritime, s'est révélé extrêmement efficace.

Le torpillage de l' « Alberta »

Vichy, 13. — On apprend au sujet du torpillage du pétrolier français « Alberta » dans la Méditerranée, que 7 hommes d'équipage ont péri et que quelques autres ont été blessés. Le navire a cependant pu regagner un port.

Commentaires berlinois

Berlin, 13. — Dans les milieux politiques berlinois on estime que, eu égard aux circonstances dans lesquelles les Français ont entamé la défense de la Syrie, la façon dont les opérations se déroulent est, jusqu'à présent, satisfaisante pour la France.

On s'abstient d'examiner de plus près la question de savoir si les Français pourront continuer à opposer une résistance victorieuse aux attaques anglaises. Cependant, on relève que la résistance française est totale et que même des succès anglais ne changeraient rien à la valeur symptomatique de ce fait.

On ajoute, dans les milieux politiques berlinois, qu'une victoire éventuelle des Anglais en Syrie n'aurait aucune influence sur l'issue de cette guerre.

La protestation française à Londres

Vichy, 13. — On apprend dans les milieux français bien informés que la deuxième note de protestation du gouvernement français, que M. Pietri, ambassadeur de France à Madrid, a remise à Sir Samuel Hoare, ambassadeur d'Angleterre, est rédigée en termes très énergiques.

Le gouvernement français attache une particulière importance au fait, solidement établi, qu'en Syrie ne combattent que des Français.

La note mentionne les cas de prisonniers anglais qui expriment leur surprise de s'être trouvés engagés dans des combats contre les Français.

Se basant sur ces preuves irréfutables, la note du gouvernement français repousse de la façon la plus énergique les prétextes formulés par l'Angleterre pour justifier l'agression contre la Syrie et réitère ses vigoureuses protestations contre cette agression.

L'Angleterre invite la France à cesser la résistance

Amsterdam, 13. — D'après une information de l'agence Reuter la note de protestation adressée par Vichy au gouvernement britannique dit notamment que la France, avant d'entreprendre une initiative nouvelle susceptible d'envenimer ou d'étendre le conflit, attendra des éclaircissements de la part de la Grande-Bretagne.

Si cependant le conflit devait s'étendre, la France se verrait contrainte de prendre les mesures indispensables à la défense de ses territoires.

L'agence Reuter ajoute que le gouvernement britannique a refusé de donner suite à la protestation française et a invité Vichy à donner l'ordre aux forces françaises du Levant de cesser la résistance qu'elles opposent à l'action britannique.

Les mensonges anglais

Du « Journal de la Radiodiffusion française » :

Depuis trois semaines, la radio et la presse britanniques ont donné sans arrêt des informations fausses concernant l'arrivée en Syrie de troupes et de matériel allemands. Ces informations donnaient des précisions sur les ports de débarquement, les noms des bateaux de transport, les premières villes de Syrie déjà occupées par les Allemands.

Le 9 juin, le maréchal, dans un message aux Français du Levant, disait : « Vous qui êtes sur place, vous savez que tout cela est faux ; vous savez qu'il n'y a pas un soldat allemand ni en Syrie ni au Liban. »

Lorsque le chef de l'Etat français donne un démenti aussi net, aussi catégorique, quel est le devoir du gouvernement qui reçoit cette accusation de mensonge ? Il doit ou bien réagir, ou bien reconnaître qu'il s'est trompé. Or, depuis le 9 juin, M. Churchill a eu le temps de répondre.

Le 10 juin, dans un discours prononcé aux Communes, et qui dura plusieurs heures, M. Churchill a parlé de la Syrie. A-t-il dit qu'il y avait des Allemands en Syrie ? Non. Il a dit :

« La campagne de Syrie aurait été inutile si la défense de l'Egypte était solide ; j'ai été satisfait quand le général Wavell m'a annoncé qu'il était en mesure de commencer son avance en Syrie. »

Le silence de M. Churchill doit nous faire réfléchir. Il est ainsi prouvé que devant les paroles du maréchal Pétain, toute l'argumentation anglaise s'effondre. M. Churchill se tait ; la presse anglaise admet qu'il n'y avait peut-être pas un Allemand en Syrie, et la radio elle-même avoue qu'on n'est pas en mesure pour l'instant de prouver la présence d'Allemands.

Le Général DENTZ est nommé Général d'Armée

Vichy, 13. — Sur la proposition du général Huntziger, commandant en chef des forces terrestres, ministre secrétaire d'Etat à la Guerre, le maréchal de France chef de l'Etat vient d'élever, par décret en date du 14 juin, le général Dentz au grade de général d'armée.

Il a voulu ainsi témoigner de la calme maîtrise avec laquelle le général Dentz a fait front à la situation actuelle, et du sentiment élevé du devoir qu'il a su inspirer aux troupes et au personnel placés sous ses ordres.

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DE L'ALLEMAGNE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Pour terminer, le ministre du Reich a fait allusion à l'imposante force de production allemande, qui a été sous-estimée d'une façon grotesque par les ennemis de l'Allemagne. Aujourd'hui, l'Angleterre se voit opposée au potentiel d'armement de presque toute l'Europe. Par ailleurs, la lutte de l'appareil de production s'est décidée en faveur des puissances de l'Axe. Le facteur « temps » qui, apparemment, travaillerait pour le camp anglais, a pris trop de temps.

Le Cardinal Gerlier a remis au Général Franco un message du Maréchal Pétain

Madrid, 13. — Le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, a remis au général Franco un message du maréchal Pétain dans lequel le chef de l'Etat français exprime son regret de ne pouvoir en ce moment réciproquer la visite que lui fit le général Franco à Montpellier en février dernier. Dans son message, le maréchal Pétain, ajoute qu'à son avis les liens d'amitié entre l'Espagne et la France, auxquels il attache une si grande importance, ont été resserrés davantage. Finalement, le message comporte des vœux pour le bien-être de l'Espagne et de son chef d'Etat. M. Pietri, ambassadeur de France, était présent à l'entrevue du maréchal Franco avec le cardinal Gerlier.

MORT DE L'ÉCRIVAIN GUY DE POURTALÈS

Berne, 13. — Guy de Pourtalès, l'écrivain bien connu, est décédé à Montana, à l'âge de 57 ans, des suites d'une longue maladie.

LE GÉNÉRAL WEYGAND EST REVENU A VICHY

Vichy, 13. — Le général Weygand est rentré à Vichy après avoir effectué un nouveau voyage d'inspection au Maroc et dans l'Ouest africain français.

DANS LA RÉGION

LE DRAME DE ROUBAIX

LES JEUNES BANDITS ONT ÉTÉ DÉFÉRÉS AU PARQUET DE LILLE

Ils auraient d'autres méfaits sur la conscience

Nous avons relaté, hier, dans tous ses détails le lâche assassinat qui fut perpétré dans le magnifique cadre verdoyant du Parc Barbieux et dont fut victime l'algérien Djeraf Lounis, 31 ans, manœuvre en chômage, demeurant chez son frère, 45, rue de Metz, à Croix. Grâce à l'excellente initiative et à l'esprit de décision de M. Darley, chef des services de sûreté à **Roubaix**, admirablement secondé par les inspecteurs A. Nisse et Vanessche, les coupables étaient mis en état d'arrestation moins de 24 heures après le crime.

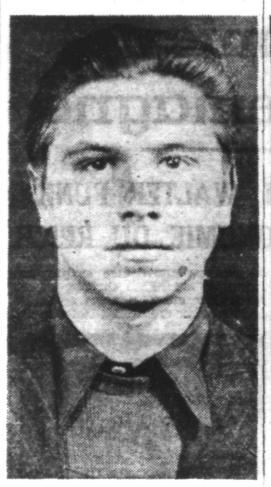

Paul LEFEBVRE

Robert DUMONT
(Ph. Réveil).

Nous avons dit le rôle joué par chacun des jeunes bandits, Paul Albert Lefebvre, 19 ans, manœuvre, 47, rue de Metz, à Croix, qui paraît être le chef de bande ; Robert Dumont, 20 ans, tourneur, avenue Edouard-Vaillant, 49, à Croix, qui tira froidement sur la victime ; Lefèvre Albert, 19 ans, commis livreur, 32, rue Jules-Guesde, à Croix, à qui fut confiée l'arme du crime et parfaitement au courant de la mort de Djeraf et, enfin, la mère de Lefebvre, Vve Parent, née Gabrielle Krucke, 37 ans, sans profession définie, 47, rue de Metz, à Croix, qui reçut une certaine somme provenant du portefeuille de la victime.

Ce triste quatuor a été déféré au Parquet de Lille ce matin. Toutefois, l'enquête n'est pas terminée, car d'autres affaires de moindre importance viennent se greffer sur le crime. En effet, les jeunes voyous se seraient rendus coupables de nombreux cambriolages dans la région de Roubaix et de Croix. On croit même que leur rayon d'action s'étend beaucoup plus loin, mais il nous est impossible, pour le moment de donner plus de précisions sur toute une série de méfaits dont les coupables ont reconnu une partie.

M. Darley poursuit inlassablement ses investigations et sous peu nous mettrons nos lecteurs au courant des résultats enregistrés.

TROIS JEUNES TOURQUENNOIS AVAIENT PRÉMÉDITÉ UN « COUP » à TENEUR, près de Saint-Pol-sur-Ternoise

APRÈS AVOIR MENACÉ UN HABITANT D'UN REVOLVER ET L'AVOIR FRAPPÉ AVEC VIOLENCE, ILS ONT ÉTÉ ARRÊTÉS PAR LA BRIGADE MOBILE DE LILLE

Nos lecteurs n'ont pas été sans constater que la région St-Poloise, que le Ternois et la vallée de la Canche sont des lieux actuellement très fréquentés par quantité de vauriens venant d'Halluin, de Tourcoing, de Roncq et de Menin. Evidemment, si ceux-ci font des 70 à 90 kilom. de route (pour aller et autant pour revenir) en bicyclette, c'est qu'il y a profit ; un ravitaillement plus facile peut-être à découvrir que dans nos villes industrielles.

Le 14 Avril dernier, le charmant petit village de Teneur, situé sur la rive droite de la Ternoise, était donc le but... d'excursion de trois jeunes et futurs bandits de 19 ans : René Gillet et Marcel Noyez, de Tourcoing ; Marcel Dewilde, de Roncq.

Un coup à faire !

Nous avons, hier, donné quelques renseignements sur leur odyssée et voulons aujourd'hui revenir sur le détail.

Vers 20 h. 45, en ce jour du 18 avril, ils étaient réunis, aux abords de **Teneur** et décidaient d'un coup à faire, car nos trois vauriens avaient besoin d'argent et l'un d'eux — plus nécessairement que les autres, car il se proposait d'installer son amie dans un bar !

Deux solutions se présentaient. René Gillet, l'instigateur, connaissait une petite ferme isolée tenue par une vieille femme vivant seule... Les voleurs réfléchirent, mais l'entreprise paraissait dangereuse. Il fallait chercher autre chose.

— Alors, dit l'un, allons chez Degrousilliers, le débitant de boissons. Mais comme il me connaît c'était René Gillet qui parlait) c'est toi, Dewilde, qui opérera et nous, nous ferons le guet. Tu siffleras quand tu auras mis les gens en lieu sûr. »

Et sans hésiter, l'affaire fut entreprise telle qu'on venait de la décider.

L'affaire avorte

Dewilde pénétra dans la demeure, revolver au poing tenant en respect M. Degrousilliers. Tout à coup, voyant la femme du débitant tenter de se sauver, le bandit tira sur la gachette ... mais le coup ne partit pas. Ne pouvant retrouver la matraque dont il s'était muni, il sauta sur une bouteille et en assena un coup violent sur la tête de Mme Degrousilliers qui, la figure en sang, réussit malgré tout à prendre la fuite en sautant par la fenêtre. Se tournant vers le mari, Dewilde, se servant de tout ce qui était à portée de sa main : verres, pots de fleurs, litres, etc..., frappait avec une sauvagerie sans pareille. Mais à l'appel de ses camarades, qui avaient vu la femme sauter par la fenêtre en criant « au secours ! », ils avaient compris que l'expédition prenait une toute autre allure que celle envisagée.

Tous trois remontèrent sur leurs bicyclettes et s'enfuirent...

L'arrestation des bandits

La Brigade Mobile que dirige à Lille, M. Coquet, commissaire divisionnaire, délégua sur les lieux pour enquête : MM. Perrin, commissaire, Laffin et Brun, inspecteurs.

Une lettre anonyme reçue à la brigade permit aux vigilants policiers d'identifier et de cueillir ensuite un matin, en leurs domiciles respectifs, Marcel Dewilde, à **Roncq** et Marcel Noyez, rue du Clinquet, à **Tourcoing**. Ceux-ci, habilement mis sur la sellette, ne tardèrent pas à avouer leurs méfaits et à dénoncer leur complice et chef : René Gillet, demeurant lui aussi rue St-Roch, à **Tourcoing**, qui fut évidemment arrêté.

Amenés à **Teneur**, les trois jeunes bandits furent reconnus par les époux Dgrousilliers et conduits devant M. Barbier, juge d'instruction à Saint-Pol, pour être écroués ensuite sous l'inculpation de coups avec violences, avec préméditation et pour port d'armes prohibées.

C'est là, on en conviendra, une belle opération d'épuration à l'actif de nos policiers de la Brigade Mobile de Lille et de nouvelles recrues pour les Assises.

Le Général Antonescu est rentré à Bucarest

Bucarest, 13. — Le général Antonescu, accompagné de M. von Killinger, ambassadeur d'Allemagne en Roumanie, est arrivé jeudi soir à Bucarest, venant de Munich.

DISCRÉTION NÉCESSAIRE

Berlin, 13. — Des journalistes ayant demandé à la Wilhelmstrasse si on pouvait s'attendre à des détails au sujet des entretiens que le général Antonescu, chef de l'Etat roumain, a eus avec les dirigeants du Reich, il leur a été répondu que pour l'Allemagne, la diplomatie constituait également un front contre l'Angleterre, que ce front était actif lui aussi, jour et nuit, tout comme le front militaire et qu'une réserve absolue s'imposait par conséquent quant à l'égard des entretiens visés.

Sir Cradon remplace Lord Beaverbrook

Amsterdam, 13. — Radio-Londres annonce que Sir Charles Cradon vient d'être nommé contrôleur de la Production aéronautique. Il obtient de ce fait tous les pouvoirs que détenait Lord Beaverbrook.

AVIS AUX PLANTEURS DE TABAC

L'Union interfédérale des syndicats des planteurs de tabac communique :

« Les planteurs de tabac sont avisés qu'en raison des difficultés occasionnées cette année par les intempéries la date de clôture de la transplantation et de destruction des semis est reportée au 30 juin. »

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 15 Juin 1941. — Soleil : Lever à 5 h. 48 ; coucher à 21 h. 54. **Ces heures déterminent le temps d'obscurcissement).**

Aujourd'hui : Saint Modeste. — Demain : Sainte Aline.

IL Y A UN AN

15 Juin 1940. — Attaque générale de la ligne Maginot. Prise de Verdun. La ligne Maginot est percée près de St-Avold. L'armée de l'Est est encerclée. — Les Espagnols occupent Tanger sans incidents. — Les troupes soviétiques entrent à Kaunas.

LILLE

Le Dimanche à Lille

BOURSE AUX TIMBRES. — Ouverte de 10 à 17 h., **13-15, place Rihour.**

BIBLIOTHÈQUE DES QUARTIERS. — Ouverte de 10 à 11 h. 30.

HOPITAUX. — Visites aux malades. Saint-Sauveur : le dimanche, de 10 h. 45 à 11 h. 45 ; les mardi et jeudi, de 13 h. à 13 h. 45. Charité : le dimanche, de 10 h. 45 à 11 h. 45 ; les mardi et jeudi, de 13 à 14 h.

CIMETIÈRES. — Ouverts en semaine de 7 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 45 ; les samedi et dimanche, de 7 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 15.

THÉATRE SÉBASTOPOL. — Samedi 14, à 19 h., dimanche 15, à 14 et 18 h., lundi 16, à 19 h. : représentations de la revue « Elle-est-au-Nord ».

SERVICE COMMÉMORATIF. — A 11 h. 30, à l'église N.-D. de la Treille, messe à la mémoire du lieutenant Eugène Allaert, Avocat au Barreau de Douai, et de ses pionniers de la 2e compagnie du 401e R. P.

PHARMACIENS DE SERVICE

Lille : M. Raquet, 114, rue Solférino ; Mlle Delforge, 44, rue Inkermann ; MM. Valentin, 79, rue de Wazemmes ; Bury, 47, rue Saint-Sauveur ; Masse, 97, rue Esquermoise ; Dumortier (à Thumesnil).

Fives-Hellemmes : MM. Deblock A., 264, rue Pierre-Legrand ; Hostaux (matin seulement), 116, rue Eugène-Jacquet.

Saint-Maurice-Croisé Laroche) : M. Bertrand (le matin seulement), 47, rue du Buisson.

La Madeleine : M. Borry, 60, rue Pasteur.

Saint-André : M. Ricquier (de 9 h. à 11 h.).

Canteleu-Lomme-Lambersart : M. Riquet, 136, Avenue de Dunkerque.

Loos : M. Decroix.

Thumesnil : M. Dumortier.

Ronchin : M. Soleil (matin seulement).

Marcq et Marquette : M. Helleboid.

SERVICE DE NUIT DU 15 AU 22 JUIN

M. Faidherbe, 14, rue d'Isly ; Mlle Delforge, 44, rue Inkermann ; MM. Bury, 47, rue Saint-Sauveur ; Wasse, 97, rue Esquermoise ; Mme Lesur, rue du Faubourg des Postes, 54 ; M. Deblock, 264, rue Pierre-Legrand.

LA LUTTE CONTRE LE MARCHÉ NOIR

Un charcutier vendait de la viande à 139 francs le kilo

Une importante quantité de marchandise est saisie

Sans relâche, les policiers attachés au service du contrôle des prix abattent une lourde besogne. Non seulement ils doivent découvrir les lieux de vente clandestins ainsi que les délinquants qui se livrent à un commerce illégal, dit marché noir, mais il leur faut encore « prouver » la fraude. Et, pour ce, les difficultés sont grandes, car ceux qui ont la possibilité de se ravitailler de cette façon cherchent à ne pas dénoncer leurs auteurs.

En ces temps où nous sommes appelés à nous restreindre et dans les mêmes conditions, il faut louer les policiers pour leur travail d'épuration, qui consiste à amener devant la justice ceux qui, par leur activité, entravent le fonctionnement normal du ravitaillement.

PRIS EN FLAGRANT DÉLIT DE VENTE ILLICITE

Les policiers du service du contrôle des prix de Lille viennent d'effectuer une nouvelle opération qui mettra fin à un commerce abusif.

Il y a quelques jours, M. Monier, commissaire de police chargé du contrôle des prix, était informé qu'une vente clandestine de viande s'effectuait dans de larges mesures dans une charcuterie de la rue des Arts, à Lille. D'après les renseignements obtenus, les prix pratiqués étaient plus qu'abusifs.

M. Monier, accompagné du brigadier-chef Doise et des gardiens de la paix Nolf et Holin, se rendit à l'adresse indiquée, 6, rue des Arts, et pénétra dans la charcuterie.

Effectivement, l'on y servait une cliente. Un morceau de viande pesant 640 grammes lui était vendu au prix de quatre-vingt-huit francs, soit à cent trente-neuf francs le kilo.

Faisant cesser immédiatement la vente, le magistrat interpella le charcutier, M. Benoit Journel. Malgré les questions pressantes du commissaire, l'indélicat commerçant refusa catégoriquement d'indiquer la provenance de la viande en sa possession, de dénoncer le nom de l'individu qui la lui avait fournie et encore moins d'indiquer le prix d'achat de la marchandise.

UNE PERQUISITION EDIFIANTE

Devant ces premières constatations, les policiers entreprirent de perquisitionner dans les diverses parties de l'immeuble.

Dans une arrière-boutique, on découvrit un bœuf entier et un demi-veau en cours de découpage. Le poids de ces deux parties d'animaux était de plus de 315 kilos. La découverte des policiers n'était pas terminée. En effet, dans la glacière située dans le magasin, une certaine quantité de délicieux et odorants jambons fumés, ainsi que d'alléchantes pièces de lard en salaison — le tout d'un poids de 73 kilos — étaient encore découverts.

De nouveau interrogé, Journel avoua — il était pris en flagrant délit — qu'il se livrait au commerce noir et que la viande était vendue à prix d'or, et sans ticket.

Toute la marchandise trouvée dans son magasin a été saisie et mise à la disposition du Comité de répartition des viandes.

De plus, comme ce charcutier délinquant n'avait point acquitté les droits d'octroi à l'entrée de la viande à Lille, ce service administratif a été avisé et un de ses représentants s'est rendu sur les lieux aux fins de constatations utiles.

Le sieur Journel a été déféré à i Parquet et mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

C'est une belle opération des policiers du service des prix qui inlassablement continuent leur lutte contre les auteurs de ce trafic.

AVIS DU SYNDICAT DES ÉPICIERS-DÉTAILLANTS

Le Syndicat des épiciers détaillants et de l'alimentation générale de Lille et environs rappelle aux syndiqués et non syndiqués de se présenter, 2, rue de la Chambre-des-Comptes, à **Lille**, afin de retirer des formules pour leur inscription à la carte professionnelle des fruits, primeurs et légumes.

Le président du Syndicat se tient à leur disposition tous les matins, de 8 h. à 9 h. 30, 67, rue Princesse, à **Lille**.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

Lille, la nuit

DEUX INDIVIDUS, SURPRIS PAR UNE RONDE DE POLICE ABANDONNENT BALADEUSE ET MARCHANDISE

Ils sont activement recherchés

Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, les gardiens de la paix Duquesnoy et Chappon, du commissariat du 3e arrondissement, passaient rue Pierre-Legrand, lorsqu'ils eurent leur attention attirée par deux individus poussant une baladeuse laquelle était démunie d'éclairage réglementaire.

Ils se dirigèrent aussitôt vers cette voiture à bras, mais les deux individus qui la conduisaient, à leur vue, prirent la fuite. Malgré la chasse aussitôt entreprise par les sergents de ville, ils ne purent être rejoints.

A l'examen, on constata que la voiture à bras portait trois sacs de pommes de terre ainsi que quatre sacs de haricots, précieux légumes qui sont sans nul doute le butin d'un vol effectué par les deux fuyards.

Cette marchandise a été remise au comité de gestion du ravitaillement.

La police enquête dans le but de retrouver les promeneurs nocturnes, et il faut souhaiter que ses recherches seront rapidement couronnées de succès.

LES CAMBRIOLEURS A L'OUVRAGE

ILS OPÈRENT RUE GANTOIS...

Dans le courant de la nuit de jeudi à vendredi, des individus, après avoir fracturé la porte d'entrée de la bonneterie tenue au 8 de la rue Gantois, par Mme Marie-Louise François, essayèrent de pénétrer dans le magasin. Mais la porte de celui-ci étant retenue par une solide chaîne, ils ne purent s'y introduire.

Espérant mieux réussir, les individus essayèrent de pénétrer dans l'immeuble par le premier étage. M. François, beau-père de Mme M. François, réveillé par le bruit causé par les escarpes, les surprit alors qu'ils montaient dans l'immeuble. Les cambrioleurs prirent alors rapidement la fuite.

La police, qui a enregistré une plainte, les recherche activement.

...ET RUE LÉON-GAMBETTA

Au cours de la même nuit, des individus ont tenté de s'introduire chez M. Jules Boucault, 119, rue Léon-Gambetta. Malgré les pesées effectuées sur une porte située rue de la Renaissance, ils ne purent pénétrer dans l'immeuble, la forte barre de fer retenant la porte avant résisté.

Pour cette tentative de cambriolage, la police a également enregistré une plainte et en recherche les auteurs qui, comme les précédents, n'eurent pas de chance.

UN VOLEUR EST DÉFÉRÉ AU PARQUET

La police lilloise a mis en état d'arrestation et déféré au Parquet le nommé Roger Deleroix, domicilié à Arras, qui est inculpé du vol d'un imperméable au préjudice de M. Prévost André, demeurant à Lille, 92, rue Pierre-Legrand. Au cours de l'enquête, les policiers ont établi que Deleroix est également l'auteur du vol commis au préjudice de M. Bertin demeurant à Saint-Laurent-Blangy, au cours duquel furent dérobés des timbres-postes et autres objets divers.

MILLE FRANCS DISPARAISSENT

Mlle Dehon Francine, 2, rue de l'Arc, a constaté qu'une somme de 1.000 fr. qu'elle possédait et qu'elle conservait précieusement chez elle, lui a été dérobée le 11 courant. Aucune effraction n'a été relevée et une enquête est en cours.

DU BOIS DE CHAUFFAGE

Pour vol de boiseries commis dans un immeuble inhabité, 31, rue de Thumesnil, où il a été dérobé des lamelles pour plancher, une rampe d'escalier, etc..., plainte a été déposée à la police par M. Jacques Billiard, directeur de la brasserie Coq Hardi, rue de la Louvière. Le préjudice causé par ce méfait est inconnu. Une enquête est ouverte.

RENARD A DEUX PATTES

Une nouvelle plainte a été enregistrée par la police pour vol dans un clapier. Cette fois, c'est celle de M. Petronille Lucchina, 260, rue du Faubourg-de-Roubaix, qui, la nuit de jeudi à vendredi, a été victime d'un vol de sept lapins et de deux poules qui se trouvaient dans la cour de son habitation. Une enquête est ouverte.

UN NOUVEAU VOL D'AUTOMOBILE

La police a enregistré plainte motivée de M. Marynissen Corneille, 22, rue des Tours, pour vol de sa voiture automobile, immatriculée 95 M.D.-7, valant 25.000 fr., commis vendredi, vers 8 h., rue de Calais. Le plaignant a vu son véhicule se diriger vers la rue Roland et la porte de Canteleu, où il l'a perdu de vue.

LA SÉRIE S'ALLONGE

Les plaintes enregistrées au cours de la dernière journée par les services de police pour vol de bicyclettes sont celles de :

— M. Leroy René, 30, rue d'Antin, pour vol d'une bicyclette valant 900 fr., commis vendredi, vers 11 h., rue Duguesclin.

— Mlle Lespagnol Marie, 68, rue de Valmy, pour vol d'une bicyclette estimée 1.200 fr., commis vendredi, vers 18 h. 30, dans le couloir de son habitation.

— Mlle Boulanger Olive, 30 bis, rue d'Esquermes, pour vol d'une bicyclette valant 850 fr., commis jeudi, entre 15 et 19 h., dans la cave de l'immeuble où elle travaille, rue Sainte-Anne.

— Mlle Mériaux Raymonde, 309, rue Chanzy, à **Hellemmes**, également pour vol de sa bicyclette estimée 1.450 fr., commis jeudi, entre 14 et 19 h., au même endroit que celle ci-dessus.

LA MENDICITÉ EST INTERDITE

Procès-verbal pour mendicité a été relevé à la charge de la dame J. D..., 38 ans, rue Jeanne-Hachette, qui a été surprise, jeudi, alors qu'elle mendiait rue Neuve et apitoyait les passants avec ses cinq enfants.

ENTRE CYCLISTES

Jeudi, vers 16 h. 40, une collision s'est produite, place de la République, entre les cyclistes Perus Madeleine, 35, rue Henri-Barbusse, à **Fâches-Thumesnil**, et Houdemarck Marcel, 41, rue Nationale, à **Bergues**. La demoiselle Pérus se plaint d'une douleur au genou gauche. L'échange des noms a été fait.

ACCIDENT DU TRAVAIL

Par suite d'un éboulement, un ouvrier, occupé pour le compte de la Société Générale d'Entreprises, rue Courtois, a été blessé dans la soirée de vendredi.

Transporté à l'hôpital St-Sauveur, vers 19 h. 30, M. Courmont Joseph, né le 30 novembre 1907, à Annappes et y demeurant, 7, rue Baudelaire, se plaint de contusion lombaire.

Son état, bien que sérieux, n'inspirerait pas d'inquiétude.

Cour d'Appel de Douai

La « liquidation » des stocks des magasins Wonder, de Lille

Le dépôt des Etablissements Wonder, 3, rue de l'Orphéon, à **Lille**, recélait, au moment de l'occupation, un stock important de piles, boîtiers, ampoules, etc..., d'une valeur globale de 435.000 fr.

Ces chiffres ressortent d'un inventaire dressé peu de temps avant l'invasion.

Au début de juin, à l'instigation de l'électricien Edouard Vandorpe, Emile Foulon, commissaire au ravitaillement du 6e arrondissement de Lille, obtenait du Comité de ravitaillement de la ville la permission d'ouvrir les magasins Wonder et de mettre en vente les marchandises entreposées, pour les soustraire au pillage.

Edouard Vandorpe fut chargé de la liquidation, avec le titre de chef de vente ; Fernand Menissier, menuisier, lui fut adjoint ainsi que Mme Jérôme Verstraete, née Clara Lambrecht, 36 ans, à qui furent confiées les fonctions de caissière.

La vente dura quatre jours, du 5 au 8 juin ; chaque soir, Mme Verstraete remettait le produit de la vente à Maurice Egels, qui centralisait les recettes des divers magasins ouverts dans les mêmes conditions dans l'arrondissement. Les sommes étaient reversées à Foulon qui les remettait au Comité, lequel déposait les fonds à la Recette Municipale, au nom des commerçants absents.

Mlle Ginette Bourgeois, gérante de la Maison Wonder, apprit, à son retour, qu'une somme de l'ordre de 148.000 fr. était à sa disposition chez le receveur municipal.

L'enquête personnelle qu'elle mena permit de démontrer que la vente effectuée, rue de l'Orphéon, avait rapporté 200.000 fr. au minimum. Il existait donc, à priori, un manquant de 50.000 fr. En outre, il fut établi que des quantités importantes de marchandises — d'une valeur de 100.000 fr. — avaient été enlevées des magasins Wonder, entreposées dans divers établissements de la ville de Lille puis vendues au profit de Foulon, Vandorpe et autres. Les pièces comptables font naturellement défaut dans cette affaire.

Divers inculpés, Vandorpe, Menissier prétendirent avoir touché certaines sommes, à titre de commission ou de pourcentage. En fait, ils touchaient une allocation de 50 fr. par journée de travail.

Le tribunal de Lille condamna Edouard Vandorpe à 1 an de prison et 500 fr. d'amende ; Emile Foulon, à 10 mois et 500 fr. ; Jérôme Verstraete, à 8 mois et 200 francs ; Maurice Egels, à 6 mois et 100 fr. ; Anna Verstraete, née Lambrecht, à 4 mois et 100 fr., et Fernand Menissier, à 4 mois et 500 francs.

La Cour a réduit à 10 mois la peine de prison infligée à Vandorpe. Elle a confirmé les autres dispositions du jugement. Les sanctions infligées à Foulon et à Egels se confondront avec des peines de 4 mois de prison, infligées pour d'autres faits.

APRÈS L'ARRESTATION DE GEORGES VANDERDONCKT

L'enquête continue

Georges VANDERDONCKT
(Ph. Réveil)

Nous avons longuement narré hier les détails de l'enquête qui aboutit à l'arrestation à Lille de deux dangereux bandits : Georges Vanderdonckt et Jean-Baptiste Moreels, ainsi que de Rose Pique, la maîtresse du premier. Echappés tous deux de la maison centrale de Loos, en mai 1940, ils s'étaient réfugiés avec Debudt à Menin et venaient à Lille pour y commettre des méfaits.

Nous reproduisons aujourd'hui la photographie de l'ancien champion cycliste, le dangereux bandit qu'était Georges Vanderdonckt.

Il faut renouveler les félicitations au service de la sûreté place sous les ordres de M. René Rochat, commissaire central, et tout particulièrement au brigadier-chef Carpentier, au brigadier Contensaux, aux inspecteurs Noulette et Voleur, ainsi qu'au secrétaire Coudoux, qui par leur initiative et leurs judicieuses recherches purent mettre la main sur ces escarpes.

L'enquête sur cette affaire continue et il se peut que de nouveaux faits soient reprochés à ces deux bandits. (Photo Archives.)

*AVIS AUX CHOMEURS